

## LUNDI LE 10 DÉCEMBRE 2018.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tenue à l'endroit habituel des sessions du conseil, lundi le 10 décembre 2018 à 19h10 afin de prendre en considération le sujet suivant à savoir :

1. Abrogation de la résolution 244-12-18.
2. Période de questions.
3. Clôture de la séance.

L'assemblée est présidée par son honneur la Mairesse Madame Barbara Paillé, sont aussi présents, les membres du conseil suivants :

Marie-Claude Lafond	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Julie Bibeau	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil étant tous présents et formant quorum renonce à l'avis de convocation.

Est aussi présent monsieur Jean Charland, directeur général et Madame Isabelle Plante, directrice générale adjointe.

**253-12-18**

### ABROGATION DE LA RÉOLUTION 244-12.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont abroge en totalité la résolution 244-12-18. De plus, le conseil prend connaissance de l'offre de PlanifAction déposée par Madame Maltait en rapport avec la confection du plan de sécurité civile au montant de 20 000\$. D'autre part, le conseil prend la décision de ne pas donner suite à l'offre déposée par PlanifAction et procédera lui-même à la confection du plan de sécurité civile.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### PÉRIODE DE QUESTIONS.

**254-12-18**

### CLÔTURE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron de clore la présente séance à (19h18).

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

MAIRESSE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRETARE-TRÉSORIER

*Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Jean Charland, g.m.a.  
Directeur général &  
Secrétaire-trésorier